



Plus value sur vente immobiliere

Par **joy2908**, le **22/09/2015** à **20:49**

bonsoir

nous devons vendre dans le cadre d'une sci ayant 2 associés (50/50) (déclaration sur la 2072) deux box valeur pour les 2 moins de 29000€ , ces box se trouvent dans une même copropriété emplacements 10 et 12 (1 box les sépare) vente à un seul acquereur (achat il y a plus de 12ans)

aurons nous droit a l'abattement selon BOI RFPI PVI 10 40 70 ? faut il faire une requete auprès du sce des impots ?

d'avance merci pour votre aide

jl